Atteindre ses objectifs en agissant pour un futur plus durable

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE 2025

DONNÉES 2024



RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE 2025



NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

n4



- Les mots du Président p4
- Les mots du Directeur général p5
- Présentation de l'entreprise p6
- Nos grands engagements pris par la société p6

02

NOTRE GOURVERNANCE

p8

- Notre éthique p9
- Nos achats p12
- Notre gestion des données et de l'information p15

03

NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

p17



- Notre gestion de l'énergie p18
- La gestion de nos émissions GES p19
- Notre gestion de l'eau p21
- La gestion de nos déchets p22
- Notre impact sur la biodiversité p24
- Notre impact sur la santé et la sécurité de nos clients p25

Table des matières

NOTRE IMPACT

SOCIAL



- La santé et la sécurité de nos collaborateur.ice.s p27
- Nos réalisations pour une meilleure qualité de vie au travail p28
- Nos actions de prévention et de gestion des discriminations et du harcèlement p32
- Nos mesures de gestion des carrières et de développement des compétences p33

NOTRE IMPACT SOCIÉTAL

p35



- Ancrage territorial p35
- Mécénat p38

01. Notre responsabilité sociétale

epuis 2022, BATILOC a démarré activement sa Responsabilité Sociétale et Environnementale. Nous souhaitons partager nos valeurs et notre vision de cette Responsabilité. Celle-ci sera développée dans ce rapport, par l'engagement de notre Directeur Général puis par la présentation précise de notre entreprise.

Nos engagements RSE pris dans le domaine, nos perspectives de développement au sein de l'entreprise mais également auprès des partenaires, seront exposés dans ce rapport.

Nous nous engageons à assumer la responsabilité de l'impact que nos activités peuvent avoir sur la planète et les Hommes, et rester à l'écoute des besoins, attentes de nos parties prenantes. Nous avons une vision claire des progrès que nous devons faire et nous nous assurons d'intégrer les bonnes considérations dans l'élaboration de notre stratégie future.

Cette stratégie s'instaure ainsi dans une vision à moyen-long terme.



1.1 Les mots du Président

« Tout d'abord, je tenais à évoquer mes prédécesseurs, sans lesquels cette belle aventure qu'est la société BATILOC n'aurait pu se réaliser.

Madame Blanche GEYLER qui a créé l'entreprise en 1969 et qui avait institué dès le départ, les valeurs humaines et sociales de BATILOC que nous continuons de pérenniser.

Monsieur Marc OLESINSKI qui a permis en 2014, avec l'aide de Monsieur Olivier BAILLION notre actuel Directeur Général, de continuer l'écriture de l'histoire de notre entreprise.

Pour être confronté quotidiennement à nos activités commerciales depuis maintenant 15 ans, le constat est que notre métier est en perpétuelle évolution.

Dans ses process, BATILOC s'inscrit dans les démarches environnementales, thermiques et sécuritaires, en proposant du matériel de plus en plus performant sur le marché de la location, avec des modules mieux isolés, mieux équipés et donc plus en phase avec nos valeurs d'un point de vue énergétique et environnemental.

Il en est de même pour notre gamme VALMO qui concerne le négoce, puisque nos dernières réalisations s'inscrivent dans un désir d'innover en permanence en faisant le choix d'utiliser des matériaux durables ou issus de filières de recyclage.

Nous avons bien pris conscience chez BATILOC des enjeux environnementaux et sociétaux, c'est pourquoi nous continuerons à appliquer une politique d'entreprise humaine et familiale, et de progresser dans le domaine environnemental en se donnant les moyens d'être une société vertueuse de l'écologie.»

Ludovic Olesinski

Président Directeur Général



1.2 Les mots du Directeur Général

«Ancré dans l'ADN naturel de BATILOC, le développement durable fait partie intégrante de notre travail quotidien, de nos savoir-faire mais aussi de notre vision.

Le premier métier de l'entreprise a toujours été le recyclage de par la nature même de son métier premier, la location. L'activité de BATILOC est durable « by design » et cette « compétitivité climat » est devenu un vecteur majeur de sa différenciation.

Notre impact et nos engagements accompagnent chacune des décisions stratégiques prises et nous confirment nos choix, notre expertise sur le marché des solutions durables pour tous les environnements de travail.

L'éco-responsabilité est un élément fondamental de notre quotidien et BATILOC s'est toujours engagé à respecter les Hommes, à protéger la planète et à soutenir ses clients dans leurs propres engagements.

Nous avons su nous adapter et innover au service de notre stratégie de croissance durable à impact positif.

Conscient de l'ensemble de ses enjeux, c'est dans ce cadre que BATILOC a entamé depuis 2022, la mise en œuvre de diagnostics tels que DECARBONNACTION ou ECOFLUX, afin de continuer et améliorer l'action menée, en se faisant accompagner pour agir dans le changement.

Ce rapport vous en dira plus sur nos objectifs et nos actions en cours ou à venir en matière de RSE, pour répondre à nos engagements et continuer à avancer dans cette voie.

Notre volonté et notre engagement est de fédérer plutôt que d'imposer. Pour ce faire, c'est tous ensemble qu'il faut agir.

Bonne lecture engagée »

Olivier Baillion

Directeur Général

1.3 Présentation de l'entreprise

L'entreprise Batiloc a été créée en 1969 par Robert GEYLER, dirigeant d'ERGE, entreprise qui produisait des bâtiments modulaires à Huttenheim (Grand Est).

Son épouse, Blanche GEYLER, a ensuite repris la direction de la société Batiloc. C'est sous sa gouvernance que la société a commencé à se développer sur le territoire français. Trois agences ont été créées : une à Tournan en Brie (Ile-de-France), une à Santes (Nord) et une à Meyzieu (Auvergne-Rhône-Alpes). Entre-temps deux agences ont déménagé, l'agence d'Ile-de-France est désormais située à Chaumes-en-Brie et l'agence du Grand Est à Geispolsheim.



Aujourd'hui le siège social est situé à Santes, dans les Hauts-de-France.

La société BATILOC est spécialisée dans la location et la vente de bâtiments modulaires neufs et d'occasion, mais aussi de conteneurs maritimes.

Implantée au travers de 4 régions, Les Hauts de France, L'île de France, l'Alsace et la région Rhône-Alpes, elle regroupe 45 salariés.

Le Chiffre d'Affaire de l'entreprise est formé de 70 % de location pour 30 % de ventes en moyenne annuelle.

BATILOC s'adresse à une clientèle diversifiée grâce à sa large gamme de solutions. Collectivités, industries, BTP, événementiel, entreprises privées ou encore clubs sportifs, notre métier est de nous adapter à chacun. La relation client est basée sur la confiance et la fidélité.

Pour répondre aux besoins des clients, BATILOC place l'innovation au cœur de ses préoccupations.

La construction modulaire consiste notamment à assembler des modules fabriqués en usine afin de créer des bâtiments complets.

1.4 Nos grands engagements pris par la société

Après avoir obtenu en 2023, la médaille d'OR Ecovadis, c'est en Juin 2024 que BATILOC a reçu une médaille Platinium, confirmant ainsi notre implication dans la Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE.

La notation s'articule autour de quatre thèmes principaux : l'Environnement, Social & Droits Humains, l'Éthique et les Achats Responsables. Cette certification nous a permis de faire un point de route sur les engagements que nous avions déjà pris, de poser nos indicateurs et de nous fixer les objectifs à moyen long terme

En tant qu'acteur engagé, BATILOC a poursuivi l'action menée en réalisant un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre pour s'engager pleinement dans une démarche de transition via le Diag Décarbon'action proposé par Bpifrance, en partenariat avec l'ADEME et l'ABC.

En complément de ce diagnostic, BATILOC a effectué un diagnostic ECOFLUX permettant de pousser plus loin les investigations et de faire un point sur les postes d'utilisation d'énergie dans leur globalité.

BATILOC s'est fixé l'objectif de réduction des émissions relatives de GES pour 2030, sur l'ensemble des 3 scopes, dont une réduction de 80% sur les scopes 1 et 2 (émissions directes et indirectes liées à l'énergie).

À ses fins, un plan d'action précis par catégories et par année a été élaboré, piloté par un comité de Direction.

90% de notre chiffre d'affaires est réalisé par la vente de produits et services éco-responsables.

Pour réduire notre impact sur l'environnement, BATILOC s'engage sur un projet à long terme pour utiliser et vendre des produits et services plus éco-responsables et à appliquer plus en profondeur les principes de l'économie circulaire.



C'est aussi un engagement pris pour réduire puis compenser l'empreinte carbone de nos véhicules d'entreprise et de nos voyages d'affaires, réduire puis compenser l'empreinte carbone de nos bâtiments et infrastructures.

Nos engagements passent par la SENSIBILISATION et le partage d'expertise, l'OPTIMISATION de la transparence et de la collaboration au sein de la chaîne de valeur, l'AMÉLIORATION de la traçabilité et du référentiel des produits pour les clients et la CONCEPTION d'un plan d'action et d'évaluation visant l'amélioration de notre impact environnemental.

axes principaux structurent nos engagements fondamentaux

1.L'ÉNERGIE DURABLE ET LE CLIMAT

Plus d'énergies, moins d'émissions : c'est le double défi que nous devons relever aux côtés de nos parties prenantes afin de contribuer au développement durable de la planète et faire face au défi climatique. Nous avons pour ambition de contribuer à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050

2.LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous avons pour ambition de placer la performance environnementale au cœur de nos projets et opérations et de porter un soin particulier à l'utilisation des ressources naturelles.

Nous cherchons en priorité à éviter un impact quel qu'il soit. S'il n'est pas évitable, nous cherchons à le réduire,

Nous nous sommes fixé trois champs d'action prioritaires pour prendre soin des ressources de la planète :

- La préservation de la biodiversité,
- · La protection de la ressource en eau,
- La gestion circulaire des ressources, avec le développement de solutions de recyclage et de valorisation des déchets.

3.LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES

Nous voulons être une référence en tant qu'employeur et opérateur responsable.

Pour cela, nous nous appuyons sur des principes d'action au cœur de notre modèle d'entreprise et de notre Code de conduite, qui s'applique à toutes nos opérations.

Parmi nos objectifs:

- Maintenir et améliorer en continu nos dispositifs en matière de sécurité,
- · Promouvoir la diversité dans nos équipes,
- Préserver la santé de nos collaborateurs,
- Développer les talents pour leur donner les moyens d'être acteurs de notre transformation.

4.LA CRÉATION DE VALEUR POUR LA SOCIÉTÉ

Nous sommes engagés à ce que nos activités et les projets que nous développons soient créateurs de valeur et de changements positifs dans chaque action menée.

Nous agissons en ce sens dans nos interactions avec l'ensemble de nos parties prenantes, selon un principe de transparence quel que soit le sujet.

Dans les régions où nous sommes implantés : nous contribuons au développement économique local, notamment en créant des opportunités d'emploi, en travaillant localement;

Avec nos fournisseurs et sous-traitants : les enjeux du développement durable sont inscrits au cœur de nos principes fondamentaux dans les achats :

Avec nos salariés engagés: dans le cadre du programme d'action interne, nous incitons chaque collaborateur à s'engager, à proposer, à participer à nos côtés à des missions solidaires et dans un sens commun.

L'ampleur de la tâche à mener est ambitieuse et conséquente : il s'agira de repenser nos manières de produire, de se fournir, de vendre. Fournisseurs, transporteurs, clients : l'implication de chacun est nécessaire. Fort des constats effectués, des diagnostics réalisés, nous sommes déterminés à transformer en profondeur les environnements de travail tels que nous les connaissons aujourd'hui.

02.Notre gouvernance

a gouvernance RSE contribue à identifier, évaluer et gérer les risques sociaux, environnementaux et éthiques auxquels l'entreprise est exposée. Cela permet de prévenir les crises potentielles, de minimiser les impacts négatifs et de favoriser une gestion responsable des risques. Création de valeur à long terme.

La gouvernance est une question centrale dans la mise en œuvre d'une démarche RSE. Elle permet de prendre les décisions en vue de réaliser les objectifs définis en matière de développement durable. La gouvernance RSE de BATILOC est assurée par un collège comprenant le Président, le Directeur Général, la Directrice Administratives et Financières, les Responsables des 4 Agences sur territoire National.

Le collège de gouvernance RSE pilote le plan d'action global et prend un ensemble de décisions, de règles et de pratiques visant à assurer le fonctionnement optimal de son déploiement, ainsi que les organes structurels chargés de formuler ces décisions, règles et pratiques, de les mettre en œuvre et d'en assurer le contrôle. La gouvernance se réunit de manière mensuelle, trimestrielle et annuelle afin que l'action menée soit relevée par des indicateurs posés.

À la suite des réunions, la gouvernance oriente les décisions à prendre pour arriver à l'objectif fixé. Plus précisément, les travaux d'amélioration qui seront développés dans ce repport sont basés sur les 4 piliers suivants : notre Ethique, notre impact Environnemental, notre impact Social et notre impact Sociétal.



2.1 Notre éthique

La Charte éthique de BATILOC a été mise en place en Mars 2023, elle définit les principes et valeurs auxquels la société BATILOC et l'ensemble de ses filiales (ci-après « le Groupe ») adhèrent et qui doivent guider chaque collaborateur du Groupe dans la pratique quotidienne de son métier.

L'intégrité, l'éthique, la responsabilité sociétale, la loyauté, le respect de la personne, la transparence, la lutte contre la corruption et contre la concurrence déloyale constituent des valeurs fondamentales du Groupe dans la conduite des affaires.

Notre Charte éthique s'applique ainsi à travers ces thématiques et à l'ensemble des Collaborateurs du Groupe (mandataires sociaux, directeurs, cadres, employés...) et à toutes les personnes auxquelles le Groupe est associé tels que, ses clients, fournisseurs, conseils, commissaires aux comptes, consultants, sous-traitants, agents et autres intermédiaires représentant l'entreprise.

Les principes définis dans cette Charte incitent la société à conduire les affaires et à accomplir le travail de façon à maintenir et à renforcer la confiance des clients et parties prenantes.

En matière d'éthique, nous avons sélectionné plusieurs enjeux à adresser :

Enjeu 1 : Entretenir des relations pérennes avec nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires.

ACTIONS MENÉES

Clémence VASSEUR, DAF du groupe et Olivier BAILLION, Directeur Général, ont tout deux suivi la formation EcoVadis anti-corruption et obtenu chacun le diplôme correspondant.

BATILOC entretient des relations régulières avec ses clients-fournisseurs et partenaires. C'est dans ce cadre que BATILOC forme ses collaborateurs à l'éthique des relations visant à honorer ses engagements contractuels et à respecter l'esprit de ses accords.

Pour ce faire, BATILOC suit et forme régulièrement l'ensemble de ses collaborateurs aux bonnes pratiques de ses relations. BATILOC a également élaboré une politique en matière de cadeaux et invitations.

ACTIONS FUTURES

Une campagne de sensibilisation et de formation est en cours de déploiement au sein des 4 Agences du Groupe. Cette campagne a pour but de mieux former et alerter l'ensemble des collaborateurs aux valeurs éthiques définies par BATILOC.

Une campagne de sensibilisation sur la politique BATILOC en matière de cadeaux et invitations sera prévue fin 2025.

| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|-----------------------------------------------------------|------|------|------|------|------------------------|
| Pourcentage d'employés ciblés formés à l'éthique | NC | NC | 100% | 100% | 100% |
| Nombre d'employés formés à l'éthique | NC | NC | 9 | 8 | 8 |
| Membres du comité de direction formés à l'anti-corruption | NC | NC | NC | NC | 2 |

BATILOC - RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE 2025

Enjeu 2 : Intégrité : Prévenir et lutter contre la fraude et la corruption

Nous prônons la tolérance zéro pour ce qui concerne la fraude sous toutes ses formes et tout particulièrement la corruption, le trafic d'influence ou encore les manquements au droit de la concurrence.

BATILOC ne tolère aucune forme de corruption ou de trafic d'influence, qui peuvent se définir comme suit :

- promettre ou octroyer un paiement ou un avantage quelconque à un agent public, à une personne privée ou à une société, directement ou indirectement (par le biais d'un tiers ou d'un intermédiaire), alors que cela est illégal, dans le but :
 - qu'il/elle accomplisse, s'abstienne d'accomplir, facilite, retarde ou accélère un acte relevant de ses fonctions,
 - qu'il/elle abuse de son influence pour obtenir une décision favorable ou un avantage quelconque de la part d'une autorité publique.
- solliciter, accepter ou recevoir un paiement ou un avantage quelconque dans le but d'accomplir, de ne pas accomplir, de faciliter, retarder ou accélérer un acte relevant de ses fonctions.

La corruption et le trafic d'influence, comme les infractions au droit de la concurrence, exposent les personnes qui s'y livrent et l'entreprise à de lourdes sanctions disciplinaires, civiles et pénales, et, selon les modalités des lois applicables en la matière, quel que soit le pays dans lequel les agissements frauduleux se sont déroulés.

ACTIONS MENÉES

Chaque collaborateur de la Compagnie a été informé et invité à consulter le code de charte Ethique, afin de veiller, à chaque instant, au respect de celui-ci. Le dispositif de recueil des alertes de la Compagnie permet à chacun de signaler toute situation ou conduite potentiellement contraire au Code de conduite.

En 2025, Batiloc a formalisé sa politique anti-corruption, invitations et cadeaux.

ACTIONS FUTURES

BATILOC va mettre en place une cellule de surveillance de cette charte en inscrivant un guide de procédure strict d'alerte. Une personne référente sera en charge de cette surveillance. Celle-ci fera partie d'un reporting trimestriel auprès de la Direction, qui sera en place à partir du 3ème trimestre 2025.

BATILOC prévoit de sensibiliser ses directeurs d'agence à la charte éthique en Juin 2025 lors de la prochaine réunion.

| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/26 |
|---------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|----------------------|
| Nombre d'incidents signalés au travers de la procédure d'alerte | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre d'incidents de corruption confirmés | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre d'incidents de corruption signalés par la procédure d'alerte | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre d'incidents liés aux pratiques anti-concurrentielles | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre de transactions sensibles constatées | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |



Interview de Luigi ELSENS

Responsable de l'Agence de SANTES

Pouvez-vous nous décrire votre poste et votre engagement éthique?

Je suis responsable de l'agence BATILOC Santes, j'ai pour mission de la gérer dans sa globalité autant d'un point de vue commercial, que social et comptable.

Mon engagement éthique est de gérer au plus rapide et de façon la plus équitable les relations de ces 3 pôles.

Avez-vous déjà été confronté à des problèmes éthiques dans l'entreprise?

Oui dans le choix d'un fournisseur par exemple, il nous arrivait de travailler qu'avec un seul fournisseur sur différents sujets sans pour autant le mettre en concurrence, de ce fait nous ne respections pas la part éthique de la relation client fournisseur. Ou encore lorsque nous réalisons les plannings, nous nous devons de faire en sorte que tous les salariés soient envoyés en missions extérieures de façon équitable.

Avez-vous été formé?

Oui sur les bases et au titre de l'éthique en 2023 lors de notre première évaluation RSE et des audits pratiqués. J'ai eu en charge les échanges sur le fondement de notre Charte Ethique. Nos responsables nous inculquent les bases de relations saines à entretenir avec nos équipes, nos clients et nos fournisseurs.

2.2 Nos achats

En 2023, BATILOC a établi sa charte et politique en matière des achats responsables. C'est dans ce cadre que notre société a voulu s'engager pour maintenir et développer ses relations commerciales avec ses fournisseurs dans le respect des droits de l'homme, de l'environnement, de la protection des données personnelles et de la lutte contre la corruption et la fraude.

Souhaitant partager nos valeurs et améliorer nos habitudes de travail, BATILOC a voulu s'assurer des bonnes pratiques de ses fournisseurs, partenaires et sous-traitants, toute partie prenante dans la vie quotidienne de notre société. Notre société à des valeurs qu'elle souhaite partager auprès de ses fournisseurs tout en s'assurant qu'ils respectent également à leur tour toutes les conditions déterminées dans notre politique d'achats responsables..

Ces principes traduisent l'engagement de BATILOC à déployer tous les efforts nécessaires pour prévenir et diminuer les risques ainsi que les atteintes et violations graves en matière d'éthique, d'environnement et de droits de l'homme dans le cadre de ses activités.

Enjeu 1 : Adopter une politique responsable de nos achats

ACTIONS MENÉES

BATILOC a mis en place une politique d'Achats Responsables en Mars 2023. Celle-ci a pour but de définir l'ensemble des éléments correspondants à cet engagement auprès de ses partenaires externes, fournisseurs et sous-traitants. Une mise à jour a été faite au 1er semestre 2025.

La politique responsable des achats englobe les responsabilités des acheteurs et les règles de comportements, le management de la relation fournisseurs, les engagements vis-à-vis du développement durable, le processus d'évaluation des fournisseurs notamment.

Sur l'année 2024, des questionnaires d'évaluation ont été envoyé à nos fournisseurs permettant de réaliser une étude approfondie. Celle-ci a permis de recueillir des

données sur différents critères tels que la qualité des engagements de nos fournisseurs en matière de RSE, leurs certifications, leur responsabilité sociétale et ainsi de pouvoir cartographier les risques par typologie de fournisseurs en identifiant le type de risque, évaluant la conséquence de chaque risque et sa gravité puis en déterminant le plan d'action à mener afin de limiter le risque.

Enfin, un rendez-vous annuel d'éco-conception a été mis en place chez notre fournisseur principal de module ATLANTIC MODULAIRE afin d'intégrer nos facteurs e n vironnementaux dès les étapes de fabrication de notre matériel.

ACTIONS FUTURES

Une campagne de sensibilisation et de formation est en cours de déploiement au sein des 4 Agences du Groupe sur cette thématique et à destination des acheteurs, Responsables d'Agence et Responsables de Parc.

Un questionnaire a été envoyé à chaque fournisseur et prestataire selon la charte des achats responsables. Une collecte des réponses est en cours pour ensuite être restituer aux acheteurs et responsables de chaque site.

Le questionnaire a pour but de s'assurer des bonnes pratiques de l'ensemble des parties prenantes au travers de questions sensibles aux sujets RSE.

Ce questionnaire permettra ainsi d'évaluer nos fournisseurs, sous-traitants et autre partie prenante pour ensuite orienter les acheteurs vers les bons partenaires répertoriés suivant leurs retours.

Ce questionnaire permettra d'établir la liste des fournisseurs avec lesquels BATILOC travaille.

Tout fournisseur qui ne serait pas en adéquation avec nos règles en la matière ou qui ne répondrait pas dans un délai raisonnable sera purement et simplement exclu de la liste des fournisseurs référencés chez BATILOC.

Pour se faire, BATILOC s'engage à :

- Sensibiliser et former 100% de nos acheteurs aux principes éthiques et RSE dans un délai d'un an;
- · Lutter contre la corruption sous toutes ses formes ;
- Mettre en place d'une procédure d'alerte : discrimination-harcelement@batiloc.fr
- Sensibiliser 100% des salariés de l'entreprise dans un délai d'un an ;
- Réaliser une cartographie des risques fournisseurs d'ici 2024

NOTRE PERFORMANCE

| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|---------------------|
| Pourcentage d'acheteurs ayant reçu une formation sur les achats responsables | 0 | 0 | 0 | 0 | 100% |
| Nombre de fournisseurs audités/évalués engagés dans des actions correctives ou le développement des capacités : réunions éco-conception | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |

Enjeu 2: Appliquer le code de conduite aux fournisseurs

ACTIONS MENÉES

En l'absence de contrats formels avec nos fournisseurs intégrant les clauses RSE contractuelles, BATILOC a mis en place un code de conduite des fournisseurs en Mars 2023 qui constitue un référentiel essentiel, fondant une relation de confiance et d'engagement mutuel autour des principes éthiques, sociaux et environnementaux.

Celui-ci a pour but de définir les règles entre BATILOC et l'ensemble de ses parties prenantes.

La code de conduite à l'intention des fournisseurs du Groupe veille à ce que les fournisseurs de l'entreprise appliquent des normes élevées en matière de sécurité des conditions de travail, de traitement équitable et respectueux des employés, et de pratiques éthiques.

Ce sont sur ces points précis de vigilance de sécurité, santé au travail, mais aussi sur les orientations prises et les engagements en matière de changement climatique que BATILOC attend de ses fournisseurs qu'ils soient au rendez-vous.

Une campagne de sensibilisation auprès des collaborateurs à été organisée lors du premier semestre 2025.

La campagne de sensibilisation auprès des salariés est l'axe principal pour les emmener dans le sens pris par l'entreprise, à savoir la vigilance en tous points sur les thèmes RSE chez nos fournisseurs. La formation a pour but essentiel d'apporter aux employés un éclaircissement sur les enjeux de nos relations avec l'ensemble des partenaires en aval et en amont de nos activités.

ACTIONS FUTURES

Une mise à jour du code de conduite est en cours de réalisation et sera effective d'ici 2026.

En 2025/2026, le groupe BATILOC s'engage à poursuivre ses actions de sensibilisation auprès de ses acheteurs afin de renforcer leur implication dans sa démarche d'achats responsables.

| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|---------------------|
| Pourcentage des fournisseurs ciblés ayant signé le code de conduite des fournisseurs | 0 | 0 | 0 | 10% | 15% |
| Pourcentage ou nombre de fournisseurs ciblés couverts par une évaluation RSE | 0 | 0 | 0 | 2% | 5% |
| Pourcentage ou nombre de fournisseurs ciblés couverts par un audit RSE sur site | 0 | 0 | 0 | 0% | 0% |
| Pourcentage de salariés ciblés sensibilisés au code de conduite fournisseurs | 0 | 0 | 0 | 0% | 100% |

BATILOC - RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE 2025

Enjeu 3 : Faire le choix de matières plus durables

BATILOC s'engage dans les achats et le renouvellement du parc locatif au travers d'achat de modules plus performant et conformes à la réglementation RE2020. Cet engagement c'est avant tout proposer une offre plus responsable, au travers des matériaux, des équipements, de leurs impacts.

ACTIONS MENÉES

Depuis fin 2023, BATILOC commande des modules nouvelle génération au travers des normes RE2020, intégrant lumière LED, chauffage nouvelle génération et meilleure isolation.

En 2024, un groupe de travail interne a été créer pour identifier certains leviers d'écoconception pour de futurs produits (benchmark des pratiques, optimisation des produits, recyclage,..)

Dans le cadre de sa démarche d'achats responsables, BA-TILOC intègre des critères RSE dans le choix de ses fournitures de bureau, notamment à travers son partenariat avec EA'TERS, acteur engagé dans une offre durable et éthique et qui a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

ACTIONS FUTURES

Le parc de modules existant fera l'objet de la même attention par modification progressive vers les nouvelles normes, permettant ainsi l'optimisation du parc dans sa globalité et des produits proposés aux clients.

Le groupe de travail interne sera également en charge de réaliser un travail sur la recherche de matériaux alternatifs pour réduire le besoin de ressources vierges. Nous souhaitons incorporer des matériaux alternatifs tels que des plastiques et métaux recyclés et /ou biosourcés dans certains matériaux utilisés dans la conception ou la modification de nos produits.

| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|---------------------|
| Nombre de réunions de groupe de travail par an | 0 | 0 | 0 | 4 | 4 |
| Pourcentage du renouvellement des modules (parc locatif) conformes à la réglementation RE2020 | 0 | 0 | 0 | 20% | 30% |





2.3 Notre gestion des données et de l'information

Enjeu 1 : La protection de nos données et celles de nos clients.

ACTIONS MENÉES

Notre charte informatique a été mise en place le 25 Octobre 2018. Celle-ci a été remise à l'ensemble des collaborateurs et est remise à chaque nouvelle entrée de personnel. Cette charte a pour principale objectif d'encadrer l'utilisation des équipements informatiques au sein de BATILOC par le personnel de l'entreprise, et le cas échéant de sanctionner une utilisation abusive dont ce dernier pourrait faire l'objet.

La charte informatique est à destination de l'intégralité des utilisateurs de moyens informatiques du Groupe. L'utilisateur sera toute personne destinée à utiliser les moyens informatiques de l'entreprise. Cela comprend le dirigeant, le salarié, l'employeur ou encore le stagiaire. Ce document évoque les notions « moyens informatiques » ; « données personnelles » ou « données sensibles ».

En Novembre 2018, un audit complet été réalisé au sein du Groupe afin de rédiger et mettre en place notre RGPD, le référentiel des risques informatiques, le référentiel des risques liés aux traitements et d'établir un plan d'action.

BATILOC a également investi dans du matériel plus performant et à la pointe de la sécurité informatique.

Chaque année, ces documents font l'objet d'une mise à jour, suivant ainsi les évolutions technologiques en la matière. A cet effet, BATILOC est accompagné par un prestataire externe spécialisé dans la cybercriminalité et la cybersécurité. Depuis Janvier 2024, notre prestataire externe est en cours d'audit afin d'identifier les failles possibles sur l'ensemble de notre système informatique.

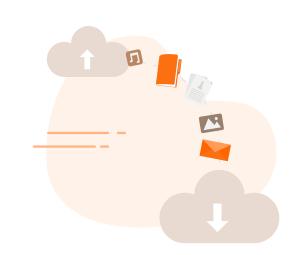
Une procédure de gestion des données d'un salarié en cas de départ a été rédigée et mise en place en début d'année 2025.

De plus, une campagne de sensibilisation sur les mots de passe a eu lieu en mars 2025, pour l'ensemble des collaborateurs.

ACTIONS FUTURES

BATILOC est en déploiement afin d'augmenter la sécurité de son parc informatique. Cette étude a pour but de révéler les failles de notre système en remplaçant les équipements et logiciels moins fiables par des plus performants.

Une campagne de sensibilisation et de formation de l'ensemble des collaborateurs est en préparation. Elle a pour but de les informer plus régulièrement sur les risques existants, la vigilance à avoir sur le sujet mais aussi à refaire un point sur la protection des données sur le RGPD et sur la protection de l'information.



| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|----------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|---------------------|
| Pourcentage du personnel sensibilisé à la sécurité de l'information | 0 | 0 | 0 | 0 | 100% |
| Pourcentage du personnel sensibilisé à la sécurité des mots de passe | 0 | 0 | 0 | 0 | 100% |

Enjeu 2 : Améliorer le système informatique

La stratégie numérique de l'Entreprise a été adaptée, particulièrement en fin d'année 2023, afin de tenir compte de l'évolution de la cybercriminalité (rançonnage des entreprises, arnaques au paiement de factures, vols de données). La Direction a souhaité donner une priorité forte à la sécurité de l'activité, tout en intégrant les autres enjeux économiques et/ou réglementaires.



ACTIONS MENÉES

Depuis le début de l'année 2024, un grand chantier de refonte du système informatique a été engagé.

La décision a donc été prise de changer de stratégie globale vis-à-vis des moyens numériques, et de recruter un Directeur des Systèmes d'Information ayant pour mission d'assurer la sécurisation et le suivi régulier des systèmes qui portent notre activité.

Dans un premier temps, ce chantier n'a touché que les équipements d'infrastructure, sans impact immédiat sur les habitudes de travail.

Nous approchons maintenant d'une phase qui va nécessiter la bascule définitive de l'ancien vers le nouveau système.

ACTIONS FUTURES

Année 2025 : l'année de la transformation

2024 ayant finalement été avant tout une année de gestion des difficultés et de reprise en main, la plupart des chantiers de transformation informatiques ont été reportés sur 2025.

L'objectif de BATILOC est que la nouvelle infrastructure, beaucoup plus souple, réactive et sécurisée soit totalement en place sur 2025 et que 100% des collaborateurs aient été sensibilisés à l'utilisation la plus optimale de cette nouvelle infrastructure.

2026: Stabilisation

2024 aura été une année de reprise en main, 2025 celle de la transformation massive du système informatique de l'entreprise.

2026 sera donc une année de stabilisation : BATILOC aura réalisé un grand pas en avant, il lui faudra reprendre son rythme, retrouver ses marques et tirer avantage de ce nouveau système, tout en maîtrisant mieux son budget informatique.

Sauf évolution réglementaire nouvelle, ou toute circonstance exceptionnelle s'imposant à nous, les années suivantes s'inscriront dans une logique de maintenance régulière du système, permettant de le maintenir dans son état optimal tout en diluant la charge financière au fil du temps.

| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|------------------------|
| Nombre d'incidents liés à la sécurité de l'information confirmés | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 |
| Nombre d'incidents de sécurité de l'information signalés par la procédure d'alerte | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |



03. Notre impact environnemental

es risques liés à la transition et à l'adaptation climatique, qui mettent à l'épreuve la résilience de nos modèles de croissance, sont devenus une priorité. BATILOC attache une importance forte à son implication dans le changement. BATILOC entend continuer à mettre en œuvre un changement de ses manières de travailler et vivre au travail pour avancer dans sa démarche RSE, et impliquer l'ensemble de ses collaborateurs et parties prenantes.

Pour atteindre les objectifs visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport au niveau préindustriel, les investissements annuels dans les projets et les infrastructures doivent prendre forme dès maintenant.

3.1 Notre gestion de l'énergie

Enjeu: Maîtriser et diminuer notre consommation d'énergie

ACTIONS MENÉES

En 2023, BATILOC a effectué un diagnostic ECOFLUX visant à mesurer concrètement sa gestion énergétique, en établir une cartographie précise et mettre en place un plan d'action.

L'objectif de ce diagnostic est de permettre à BATILOC de réaliser des économies tout en réduisant son impact sur l'environnement grâce à des conseils sur la façon d'optimiser ses flux d'énergie, d'eau, de matière et de déchets. Il présente les résultats de l'analyse sous la forme de pistes d'optimisation des flux.

La consommation 2022 a été de 173 575 kWh, répartie pour 76 605 kWh en électricité, 37 637 kWh en Gaz, 22 037 kWh en GnR et 40 295 kWh en Gazole.

Afin d'améliorer et corriger à la baisse, batiloc a mesuré et pilote un tableau d'indicateur de performance permettant d'identifier les dérives de la performance énergétique et un questionnement régulier qui permettra de faire émerger des idées d'amélioration.

Un tableau des indicateurs de performance a donc été mis en place permettant de les piloter mensuellement (kWh/k€ CA,kWh/DJU, kWh/DJU/heures d'ouverture, etc...).

À la suite de la restitution des données et indicateurs, plusieurs chantiers ont été mis en place.

Sur l'agence de CHAUMES-EN-BRIE, un relamping LED a été effectué dans toute l'agence.

ÀGEISPOLSHEIM, un relamping LED total, une modification des radiateurs et la mise en place de ballon d'eau chaude thermodynamique a eu lieu.

À MEYZIEU, l'agence a été totalement isolée par l'extérieure, les fenêtres ont été changées, et les radiateurs remplacés par des climatiseurs. Ceux -ci sont à usage exceptionnel en cas de fortes chaleurs en utilisation refroidissement.

À SANTES, l'ensemble des huisseries a été refait, les anciens radiateurs supprimés et remplacés par des nouvelles générations, un relamping led de l'atelier a également été effectué.

ACTIONS FUTURES

BATILOC va continuer sa modification par l'étude technique et financière de l'installation de panneaux solaires, l'installation de panneaux thermiques pour l'eau chaude sanitaire, permettant l'économie de 60 à 70 % sur la consommation des chauffe-eaux.

Optimiser la période de chauffage des ateliers fait aussi des axes futurs à développer.

| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|-------------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|-----------------------------------------------|
| Consommation d'électricité totale en kWh | 201 191 | 260 974 | 231 305 | 212 137 | Baisse de 5% par rapport à 2024 201 530 |
| Pourcentage d'agence avec des panneaux solaires | 0 | 0 | 0 | 0 | 25% |
| Consommation totale d'énergies renouvelables | NC | NC | NC | 0 | 0 |

3.2 La gestion de nos émissions GES

Enjeu : Tendre vers la neutralité carbone

ACTIONS MENÉES

En 2023, BATILOC a effectué un diagnostic **Décarbonaction** et a déposé auprès de l'ADEME son Bilan GES.

Celui-ci a été effectué sur la base des chiffres 2022. Une cartographie des principaux flux a donc été établie, portant sur la mise en œuvre de l'ensemble des activités directes et induites par l'entreprise, sur une année complète d'activité.

Cela représente **8 963 t de Co2** émis sur cette année d'analyse, notamment, en termes de Chauffage, IT, clim, matériel, 260 300 KWh électrique, 275 m3 de gaz naturel, 12 000 litres propane, mais également en soudure, 3 bouteilles de propane (13kg) et deux bouteilles de gaz de soudage, pour l'ensemble des 4 agences.

Cela comprend également 5 393 litres de GNR pour les chariots élévateurs.

Les 3 principaux postes d'émissions représentent plus de 92% du total. Il s'agit de l'utilisation des modules et containers loués et vendus, les achats de biens et services, les immobilisations et crédits-baux.

Suite à la réalisation de ce bilan carbone, BATILOC a entrepris une campagne de travaux afin de modifier l'utilisation de certains matériels anciennes générations. Nous avons réalisé une campagne de sensibilisation de tous les salariés sur l'environnement, la gestion des énergies et des déchets.

Certains salariés ont également suivi une formation écoconduite afin de leur permettre de réaliser entre 5 et 10% d'économie sur la consommation de carburant. De plus, l'écoconduite est moins accidentogène, ce qui réduit les risques d'accidents de trajets.

Afin de mesurer l'impact des actions réalisées depuis fin 2022, Batiloc a réalisé en Juin 2025 une nouvelle étude de ses émissions de gaz à effet de serre. L'année de référence pour la réalisation de cette étude est l'année 2024.

L'étude consistait à mettre à jour le bilan des émissions GES sur les catégories 1 : émissions directes (scope 1) et 2 : émissions indirectes liées à l'énergie (scope 2), et étudier l'impact d'autres actions relatives aux catégories 3 à 6 (scope 3). L'approche retenue a été la même que celle fixée en 2022.

Voici les résultats de cette étude :

| | Rappe | el des données | s 2022 | | Données 2024 | | | |
|------------------------------------------------------------|---------|-----------------------------|-----------------|---------|-----------------------------|-----------------|--|--|
| Emissions de CO2 | Total | Par module vendu ou loué | Par k€ de CA | Total | Par module vendu ou loué | Par k€ de CA | | |
| Scope 1 – Emissions directes | 67 T | 28 kg | 6,1 kg | 75 T | 27 kg | 5,9 kg | | |
| Scope 2 – Emissions indirectes liées à l'énergie | 8,8 T | 4 kg | 0,8 kg | 8,2 T | 3 kg | 0,7 kg | | |
| Scope 3 – Partie "Utilisation de produits vendus ou loués" | 5 652 T | 2,4 T | 517 kg | 5 805 T | 2 T | 453 kg | | |
| Scope 3 – Partie "Déplacements de la direction" | 17,9 T | 7,6 kg | 1,6 kg | 17,6 T | 6,3 kg | 1,4 kg | | |
| Scope 3 – Partie "Déchets atelier" | 8,4 T | 3,9 kg | 0,85 kg | 9,2 T | 3,3 kg | 0,72 kg | | |

Nous pouvons donc constater une diminution globale des émissions relatives (émissions en fonction de l'intensité de l'activité économique) depuis 2022.

03. Notre impact environnemental

ACTIONS FUTURES

Batiloc s'engage à poursuivre ses efforts pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Pour cela, Batiloc va progressivement transférer son parc de véhicules thermiques en véhicules électriques.

Mais, le plus grand enjeu est de proposer d'ici 2030 des modules ayant un impact carbone beaucoup plus faible.



| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|-----------------------------------------------------------------------------|------|-------|------|------|------------------------|
| Total des émissions GES - Scope 1 – Tonnes métriques de CO2 | NC | 67 | NC | 75 | NC |
| Total des émissions GES - Scope 2 – Tonnes métriques de CO2 | NC | 9 | NC | 8,2 | NC |
| Total des émissions GES - Scope 3 en aval – Tonnes métriques de CO2 | NC | 5 745 | NC | NC | NC |
| Total des émissions GES - Scope 3 en amont – Tonnes métriques de CO2 | NC | 3 143 | NC | NC | NC |

3.3 Notre gestion de l'eau

Enjeu: Réduire la consommation d'eau

Le principal poste de consommation d'eau chez BATILOC provient principalement du nettoyage des modules, puis de l'usage sanitaire. Les modules sont notamment nettoyés par utilisation de Karcher haute pression.

ACTIONS MENÉES

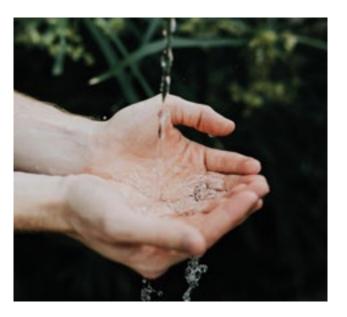
En 2022, cela représente 239 m³ en consommation eau de ville. Un tableau indicateur a été mis en place afin de suivre plus précisément les consommations par agence.

Une campagne d'information visant à rappeler les bonnes pratiques en matière d'utilisation de l'eau a eu lieu auprès des Responsables d'agence et des salariés par site.

Un affichage a été mis en place par agence, rappelant les usages et enjeux en matière d'utilisation de l'eau.

ACTIONS FUTURES

Une cuve de 10 m³ sera installée sur chaque site, permettant ainsi de couvrir les besoins à hauteur de 38,5 m³ de manière mensuelle, soit environ 184 m³ par an.



| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|----------------------------------------------|-------|------|-------|------|---------------------|
| Consommation totale d'eau (en m3) | 1 038 | 961 | 4 550 | 683 | 670 |
| Quantité totale d'eau recyclée et réutilisée | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

3.4 La gestion de nos déchets

Enjeu 1 : Réduire notre production de déchets et avoir recours au recyclage

En tant que concepteur de produits et loueur, BATILOC génère des déchets comptabilisés dans son empreinte carbone. Conscient de la responsabilité d'assurer un impact environnemental qui soit le plus minime possible, le sujet des déchets est traité à la fois de manière territoriale, grâce au réseau local (collecte, prestataires de recyclage, etc.), au plus près de chaque agence.

ACTIONS MENÉES

Nous avons mis en place au sein de chaque agence, en partenariat avec des prestataires locaux, des bennes à usage de traitement des déchets par destination. Celles-ci sont à usage des ateliers essentiellement.

Dans les bureaux et réfectoires ont été installés des poubelles spécifiques aux différents déchets plastique, papier, verre, et déchets végétaux. Des composteurs ont été installés sur chaque site afin de gérer les déchets organiques.

Un affichage spécifique a été installé permettant à chaque collaborateur de traiter l'ensemble de ses déchets comme il se doit.

Une campagne de sensibilisation a été effectuée pour rappeler les règles à l'ensemble des collaborateurs.

ACTIONS FUTURES

L'entreprise va mener une campagne de suivi par agence de la collecte des déchets et de leur bonne affectation. Ceci permettra de valoriser et de classer nos agences de 1 à 4, afin de remettre à l'agence numéro 1 une prime annuelle de « bonne gestion ».

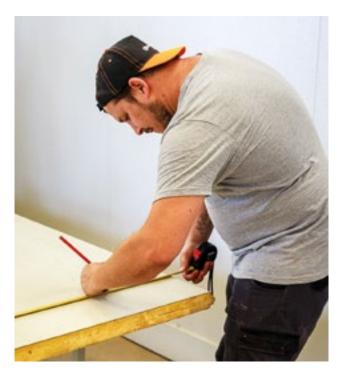




| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|-------------------------------------------------|------|------|------|------|---------------------|
| Poids total des déchets non dangereux en tonnes | NC | 105 | NC | 106 | 100 |
| Poids total des déchets dangereux en tonnes | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Poids total des déchets valorisés en tonnes | 0 | 0 | 0 | 5,9 | 6 |
| Poids total des polluants atmosphériques | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Enjeu 2 : Donner de la valeur aux déchets

Dans la mesure du possible, il s'agit de recycler plus encore certains matériaux ou de tenter de les valoriser par une autre affectation.



ACTIONS MENÉES

BATILOC au sein de ses 4 ateliers régionaux, prônent au maximum la circularité au sein de la chaîne de valeur. C'est comme cela que nos techniciens travaillent quotidiennement dans une méthode circulaire de la transformation des modules, en réutilisant panneaux, fenêtres, portes, matériel électrique, sanitaire, par réutilisation permanente.

Les matériaux sont stockés par gamme produits et réaffectés au maximum de leurs possibilités sur les produits à livrer aux clients.

ACTIONS FUTURES

L'axe étudié depuis fin 2022 chez nous, et celui de la transformation pour réutilisation optimale des produits via une nouvelle vie ou une nouvelle affectation.

Une campagne auprès des responsables d'atelier et des techniciens sur site est en cours de réalisation sur chaque site régional.

| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|--------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|------------------------|
| Pourcentage de panneaux réutilisés dans les nouveaux modules | 70% | 80% | 80% | 100% | 100% |
| Masse totale de matières premières recyclées utilisées par Batiloc | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

3.5 Notre impact sur la biodiversité



ACTIONS MENÉES

C'est aussi par une gestion paysagée tardive et maîtrisée sur l'ensemble de nos sites qui nous engage dans la préservation de la biodiversité.

ACTIONS FUTURES

Nous sommes en train de déployer l'installation de ruches et de prairies fleuries sur chacune de nos agences, en partenariat avec l'entreprise **Beecity**.

Une étude est en cours également pour installer des poulaillers sur les 4 sites en France.

Dans la lignée du bilan carbone, BATILOC souhaite réaliser un premier bilan global biodiversité avec l'objectif de permettre aux équipes locales d'intégrer l'indicateur "équivalent kilomètre carré artificialisé" dans leurs stratégies et plans d'action.





| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|------------------------------------------------------|------|------|------|------|------------------------|
| Nombre de ruches installées | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 |
| Pourcentage des agences abritant des ruches | 0 | 0 | 0 | 25% | 25% |
| Pourcentage des agences abritant une prairie fleurie | 0 | 0 | 0 | 25% | 25% |



3.6 Notre impact sur la santé et la sécurité de nos clients

ACTIONS MENÉES

Dans le cadre de notre activité de location et ventes de modules, nous veillons à ce que chaque module mis à disposition de nos clients respecte strictement les normes en vigueur en matière de sécurité, d'hygiène et de confort.

Notre objectif est de limiter les impacts négatifs de nos produits sur la santé et la sécurité de nos clients.

Pour cela, nous n'utilisons aucun produit contenant des substances dangereuses et nous contrôlons les modules lors des retours en agence afin de garantir un environnement sain, sécurisé et adapté à l'usage prévu.

ACTIONS FUTURES

Nous souhaitons créer une notice d'utilisation des modules et de leurs équipements à destination de nos clients afin de permettre une utilisation la meilleure possible et dans les meilleures conditions en intégrant une procédure d'alerte en cas d'urgence.

Nous souhaitons également mettre en place un questionnaire de satisfaction de nos clients sur toutes les agences.

| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|------------------------|
| Nombre d'incidents de santé et sécurité du client liés aux produits remontés | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre de rappels de produits liés à des enjeux de santé et sécurité du client | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Part de bâtiments modulaires loués par rapport à l'ensemble des bâtiments commercialisés | NC | NC | NC | 70% | 80% |



04. Notre impact social

ATILOC est une entreprise familiale avec un attachement fort à l'ensemble de ses collaborateurs tant en termes de sécurité, que de formations, d'évolution de carrière et de bien-être professionnel.

Dans un contexte international fortement concurrentiel et face aux demandes de flexibilité accrue des collaborateurs dans les modes de travail, disposer d'une large diversité de talents complémentaires et donner du sens sont des atouts essentiels pour recruter et fidéliser les meilleurs talents proposant les compétences de demain.

Favoriser le développement individuel et collectif de ses collaborateurs, au service de la performance de l'entreprise, est au cœur de la politique de BATILOC et du service Ressources Humaines.

4.1 La santé et la sécurité de nos collaborateur.ice.s

La sécurité, c'est la base du pacte de responsabilité d'une entreprise, c'est aussi la base de sa pérennité. Une entreprise qui n'est pas sûre, qui n'est pas fiable, n'est pas une entreprise durable.

Cela signifie qu'il n'y a aucun compromis possible avec la Sécurité. Elle ne peut pas être une question de coûts, car c'est une valeur que l'on respecte au-delà de tout.

La Sécurité est une bataille de tous les jours, qui se mène avec humilité et vigilance. Jamais nous ne devons baisser la garde. Il n'y a pas de fatalité, chaque accident, aussi mineur soit-il, peut être évité. Nous connaissons et appliquons tous, à quelque niveau que ce soit et avec la plus grande discipline, les règles en matière de sécurité.

Chacun d'entre nous a une responsabilité personnelle et l'autorité pour intervenir en cas de non-respect de ces règles ou de perception d'une situation à risque.

Dans le choix de nos partenaires, nous privilégions leur capacité à appliquer une politique équivalente à la nôtre. Respecter notre valeur Sécurité et la mettre en pratique à chaque instant est indispensable pour la réalisation de notre ambition d'être un acteur majeur de la transition écologique et sociale.

Enjeu: Former les forces vives

L'enjeu est majeur pour apporter à chaque collaborateur l'éclairage nécessaire, les outils adaptés et les méthodes à appliquer pour que chacun puisse être en sécurité et pour apporter la sécurité à ses collègues.

ACTIONS MENÉES

Chaque année, des formations hygiène, sécurité et prévention sont mises en place au sein de toutes nos agences et auprès de chaque collaborateur. Dans chaque site, un référent sécurité et prévention est nommé dans les bureaux et aussi dans les ateliers.

À l'entrée de chaque nouveau collaborateur, est remis un livret d'accueil mentionnant ces personnes référentes.

BATILOC a investi dans du nouveau matériel de sécurité à destination de l'atelier pour sécuriser le travail en hauteur

par des échafaudages spécifiques adaptés pour réaliser des travaux sur les modules.

Batiloc a également renforcé le nombre de sauveteurs secouristes au sein de ses équipes.

ACTIONS FUTURES

BATILOC va continuer à maintenir le niveau de formation nécessaire aux salariés pour travailler en toute sécurité et va rechercher des formations complémentaires auprès de certains fournisseurs.

| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|------------------------|
| Nombre d'employés formés Sauveteur Secouriste au Travail | 8 | 8 | 8 | 9 | 10 |
| Nombre d'employés formés sur le sujet de la santé et de la sécurité | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre d'accidents du travail | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| Nombre de jours perdus en raison d'accidents du travail, de décès ou de problèmes de santé | 3 | 8 | 1 | 0 | 0 |
| Taux de Fréquence F1 | 18,41 | 18,61 | 17,26 | 16,65 | < 18 |
| Taux de Fréquence F2 | 18,41 | 18,61 | 17,26 | 16,65 | < 18 |
| Taux de gravité des accidents du travail | 0,06 | 0,15 | 0,02 | 0,03 | < 0,1 |
| Pourcentage de sites opérationnels pour lesquels une évaluation des risques pour la santé et la sécurité des employés a été effectuée | NC | NC | NC | 100% | 100% |

4.2 Nos réalisations pour une meilleure qualité de vie au travail

Le respect de l'autre est au cœur de notre éthique collective, de notre façon de faire vivre l'exemplarité. Cela passe en premier lieu par l'écoute de l'autre.

Le respect de l'autre va de pair avec l'honnêteté, une intégrité sans faille, et par conséquent le rejet de toute forme de corruption et de fraude. C'est aussi honorer les contrats que nous signons.

Le respect de l'autre, c'est le respect des droits de l'homme, sur lequel nous ne transigeons pas dans nos opérations à travers le monde.

Le respect de l'autre, c'est le respect de l'environnement et de la santé qui s'inscrit dans notre stratégie de développement responsable et durable.

Le respect de l'autre, c'est mettre l'humain au sein de notre projet collectif, c'est la valorisation de la diversité, c'est être attentif à la qualité du dialogue social au sein de l'entreprise.

Pour nous, offrir à ses collaborateurs un environnement de travail en adéquation avec ses valeurs humaines est essentiel. Des collaborateurs qui prennent plaisir à travailler contribuent durablement à sa performance. C'est pourquoi, la qualité de vie au travail est au cœur des préoccupations de l'entreprise.

Enjeu 1 : Promouvoir le respect et les humains dans nos équipes

ACTIONS MENÉES

En interne, Notre engagement est aussi assumé avec la mise en place de formations dédiées à la lutte contre les discriminations (notamment lors du recrutement), et des campagnes internes régulières sont menées pour sensibiliser nos collaborateurs à ces sujets. Prévention et (ré)action sont ainsi les deux mots d'ordre qui guident l'engagement de nos équipes dans la lutte contre le non-respect entre collègues et obtenir une meilleure qualité de vie au travail. C'est ainsi que BATILOC a construit une sensibilisation auprès de l'ensemble de ces collaborateurs sur ces thématiques.

En sus, un échange avec notre CSE est mis en place de manière mensuelle. Il est le lieu de l'échange et des remontées éventuelles.

Une réunion trimestrielle est organisée entre la Direction et les Responsables d'Agence, de manière alternative dans une des 4 agences de BATILOC. Cette réunion est organisée suivant un ordre du jour précis et retranscrit via un procès-verbal de réunion. La réunion est l'occasion de faire le point financier, Ressources Humaines, formations, ateliers, achats, RSE et d'aborder les différentes et éventuelles problématiques rencontrées dans les agences. Elle est également l'occasion le moment de rencontres humaines de la Direction et du personnel dans les différentes agences.

De manière hebdomadaire, il est également organisé une réunion Visio entre le Président de BATILOC et les responsables d'agence, afin d'évoquer la vie en entreprise sur les différents sites.

Un guide de procédure d'alerte a été mis en place en 2023, permettant à chacun d'effectuer un signalement. Ce guide a été mis à jour en Mai 2025.

Enfin, nous avons également signé la Charte de la Diversité qui contribue à développer un management respectueux des différences et fondé sur la confiance. Les engagements de cette charte ont pour objet de favoriser l'égalité des chances et la diversité dans toutes ses composantes.

Un livret expliquant le champ d'application et les règles en la matière a été formalisé et remis à chaque salarié.



ACTIONS FUTURES

Un livret expliquant le champ d'application et les règles en la matière sera mis en place et remis à chaque salarié. IL expliquera et rappellera l'utilité du CSE et l'existence de la procédure d'alerte.

NOTRE PERFORMANCE

| NOTICE PERIORIMANOE | | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|------------------------|
| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
| Nombre d'heures travaillées | 54 317 | 53 736 | 57 936 | 60 051 | 59 000 |
| Rapport entre la rémunération totale annuelle de la personne la mieux payée et la rémunération totale annuelle médiane de tous les salariés | 1,04 | 1,15 | 1,17 | 1,16 | 1,16 |
| Nombre d'évènements RSE organisés | NC | NC | 3 | 5 | 4 |
| Pourcentage de femmes employées par rapport à l'ensemble de l'organisation | 32% | 29% | 29% | 23% | 23% |
| Nombre de réunions du Comité Social et Économique (CSE) | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 |
| Pourcentage de femmes au sein des postes de direction (hors comité de direction) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Pourcentage de femmes au sein du comité de direction | 50% | 50% | 50% | 50% | 50% |
| Pourcentage d'employés couverts par des conventions collectives | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% |
| Pourcentage d'employés représentés par des représentants des employés officiellement élus | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% |







Dans une dynamique de croissance globale du sujet, les équipes se renforcent et le réseau se constitue. Pour s'assurer du bien-être au travail des collaborateurs, de leur niveau d'engagement et de développement personnel quotidien, et ce, BATILOC rencontre chaque année l'ensemble de ses collaborateurs, grâce à un entretien personnel.

Enjeu 2 : Cultiver le plaisir de travailler ensemble

Le bien-être au travail est un vecteur de performance et de développement des compétences. Le travail en équipe, indispensable au bon fonctionnement de toute société est un point primordial chez BATILOC.

ACTIONS MENÉES

Chaque année, BATILOC organise au sein de ses agences, 2 moments de convivialité regroupant l'ensemble des salariés de l'agence au travers d'un déjeuner commun à tous. Les Dirigeants se joignent à l'agence pour ce moment, permettant de mieux se connaître et échanger.

Chaque trimestre, les Dirigeants se rendent dans les agences, rencontrent les salariés lors d'un partage comme un petit déjeuner, et en rendez vous individuel s'il est nécessaire.

Un réseau social appelé STEEPLE a été mis en place, via des écrans tactiles dans chaque agence, mais aussi accessible par téléphone portable. Celui-ci est le lieu de présentation des nouveaux salariés, des métiers, d'affichage des nouveautés, formations, sensibilisations ou informations, mais aussi de vivre ensemble les anniversaires, les mariages et autres moments de vie.

En 2023, BATILOC a créé sa procédure d'alerte permettant à chacun de signaler tout problème de comportement. Cette procédure a été mise à jour en Mai 2025.

ACTIONS FUTURES

Nous prévoyons d'organiser de séminaires inter-agences avec mise en place de Team-building, formations et moments ludiques.

Nous prévoyons également de demander aux enfants des salariés de participer à un challenge dessin, qui permettra ensuite de créer les étiquettes pour nos pots de miel, à destination interne et externe.

Enfin, nous allons proposer de participer en groupe, en famille, à des événements style courses, challenges sportifs ou autres moments organisés par des associations.







| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|--------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|------------------------|
| Nombre d'évènements de convivialité organisés par agence | 8 | 2 | 2 | 2 | 3 |
| Nombre de réunions organisées entre les responsables d'agences et la direction | 4 | 4 | 4 | 5 | 6 |
| Nombre de teams buildings réalisés | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre d'évènements familiaux organisés | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |



Interview de Ludovic DUPRÉ

Responsable de l'Agence de MEYZIEU Directeur Technique National

Depuis quelle année êtes vous chez BATILOC, et quel est votre parcours professionnel chez BATILOC?

Cela fait 20 ans que je travaille chez BATILOC. Je suis rentré courant 2005 à l'atelier en tant qu'intérimaire.

Début 2006, j'ai été embauché au poste d'ouvrier de parc pour réaliser l'entretien des bungalows destinés à la location. En 2010, je passais adjoint au chef d'atelier afin de le suppléer dans ses fonctions.

Puis fin 2016, changement radical de cap avec mon intégration dans les bureaux au poste de technico-commercial. Apres quelques années d'apprentissage, surtout pour la partie commerciale, j'ai eu l'opportunité de reprendre la responsabilité de l'agence de Lyon depuis août 2019.

Comment se sent on chez BATILOC?

Mon parcours parle pour moi-même. De nos jours il est rare de rester 20 ans dans la même entreprise sauf si toutes les conditions sont réunies afin que l'on s'y sente bien. Nous avons tous les avantages d'une PME familiale. Tout est mis en œuvre afin que l'on travaille dans les meilleurs conditions possibles.

Quelles sont vont relations avec vos collègues, collaborateurs, la Direction?

Les relations sont très bonnes avec tous les acteurs liés à l'entreprise. Les équipes de l'atelier savent d'où je viens, j'ai même travaillé avec certains avant mon évolution au commerce donc je comprends leurs difficultés. Il y a un profond respect entre nous.

Au bureau, l'ambiance est super bonne. Je les considère plus que des simples collègues de travail. Je m'entends également très bien avec mes homologues dans les autres agences, nous avons plaisir à nous retrouver lors des comités de direction.

Enfin avec la direction, malgré la hiérarchie, il y a une vraie relation de confiance mutuelle et de camaraderie.

4.3 Nos actions de prévention et de gestion des discriminations et du harcèlement

Enjeu : Promouvoir l'égalité des chances et prévenir les discriminations

La Vision de BATILOC prône un environnement de travail inclusif et ouvert à toutes et à tous. L'entreprise vise ainsi à composer des équipes de talents qui reflètent la mixité de ses locaux, bureaux et ateliers dans les 4 agences.

BATILOC veille à préserver les singularités de chacun et met à disposition de tous un environnement de travail dans lequel chaque collaborateur peut s'exprimer et agir librement. Nous n'acceptons aucune forme de discrimination pouvant notamment être liée aux origines, au genre, à l'orientation ou l'identité sexuelle, à l'âge, au handicap ou encore à l'appartenance à une organisation politique, syndicale ou religieuse.

Pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs et leaders aux enjeux de diversité, des actions sont régulièrement menées au sein de l'entreprise.

ACTIONS MENÉES

Durant le courant d'année 2023, BATILOC a mis en place sa procédure d'alerte afin de donner la possibilité à chacun de signaler de bonne foi, tout manquement aux règles de l'entreprise.

Le champ d'application regroupe les thèmes larges tels qu'un crime ou un délit de toute nature, un conflit d'intérêt constaté, une fraude avérée, mais aussi être témoin de toute situation de discrimination, harcèlement ou tout conflit social, une violation grave et manifeste d'un engagement national ou international, une violation grave et manifeste de la loi ou d'un règlement, une violation des données, une menace ou d'un préjudice grave à l'intérêt général, le blanchiment d'argent, la corruption sous toute forme qu'elle soit, le trafic d'influence, la fraude interne ou externe, toute atteinte grave ou risque d'atteinte grave aux droits humains et aux libertés fondamentales (ex : travail de enfants, travail forcé, esclavage moderne, harcèlement moral ou sexuel, discrimination, violence physique, etc...), toute allégation de nature à affecter de façon significative la réputation de(s) entreprise(s), ...

Cette liste n'est pas établie de manière exhaustive et peutêtre complétée. Une adresse mail a été créée à cet effet, permettant à chacun, interne ou externe de l'entreprise, de pouvoir agir. Deux personnes référentes ont également été nommées.

Une campagne de sensibilisation et d'affichage auprès de l'ensemble du personnel et des agences a été réalisée sur le dernier trimestre 2023 pour les agences de Chaumes, Geispolsheim et Meyzieu et sur le premier trimestre 2025 pour l'agence de Santes. Cette sensibilisation a été réalisée via un diaporama définissant les termes de harcèlement, discrimination et respect des droits de l'homme au travail. Cette présentation reprenait également les engagements de Batiloc dans ces domaines et la procédure d'alerte mise en place.

ACTIONS FUTURES

BATILOC s'engage à signer la charte de la parentalité avec l'Observatoire de la Qualité de Vie au Travail.

Dans le même temps BATILOC va continuer à s'engager dans l'inclusion du Handicap en continuant ses actions en faveur du recrutement, du maintien en emploi et de la sensibilisation sur le sujet.

| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|------------------------|
| Nombre d'employés formés sur le sujet de la discrimination et du harcèlement | 0 | 0 | 38 | 0 | 0 |
| Nombre de cas de discrimination et de harcèlement identifiés par la procédure d'alerte | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Pourcentage de l'effectif total sur tous les sites qui a reçu une formation sur la diversité, la discrimination et/ou le harcèlement | 0 | 0 | 100% | 100% | 100% |
| Pourcentage de travailleurs vulnérables par rapport à l'ensemble de l'organisation | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

4.4 Nos mesures de gestion des carrières et de développement des compétences

BATILOC accompagne chaque année ses collaborateurs dans le sens d'un développement de carrière via des échanges sur le sujet. Le Groupe est très attentif à ce que chacun puisse trouver sa place dans son poste mais aussi puisse grandir dans l'entreprise.

Enjeu 1 : Accompagner nos collaboratrices et collaborateurs dans la gestion de leur carrière

BATILOC a à cœur de valoriser les forces vives qui composent le Capital humain de l'entreprise. C'est dans ce sens que les collaborateurs ont accès direct pour échanger sur leur poste dans l'entreprise, via leur N+1 et la Direction. Le recrutement de l'entreprise passe par la promotion interne. L'entreprise a un taux de turn-over très faible et beaucoup font leur carrière complète au sein de la société.

ACTIONS MENÉES

Un Entretien Individuel Professionnel (EIP) est mis en place annuellement au sein du Groupe. C'est un moment privilégié pour un point précis sur la situation au sein de l'entreprise, mais aussi dans son poste. L'EIP est l'outil idéal pour révéler des talents et accès la promotion interne selon ceux-ci.

Pour améliorer le process de la gestion des carrières, BATI-LOC a mis en place **des journées « vie ma vie »** permettant l'échange des postes durant une journée, par exemple entre atelier et commerce.

Dans le même temps, des formations seront proposées pour ceux d'entre eux qui aimeraient approfondir une valeur métier autre que celui du poste qu'ils occupent.

Batiloc a mis en place courant 2024 une GPEC sur l'ensemble des salariés et des sites.

ACTIONS FUTURES

Batiloc va poursuivre sa campagne GPEC avec un accompagnement par la CCI, les plans d'actions découlant de l'audit sont en cours de déploiement.





| NOTRETERIOR SKILLANDE | | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------|---------|---------|------------------------|
| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
| Nombre moyen d'heures de formation fournies par employé | NC | NC | 15 | 10 | 12 |
| Budget dédié à la formation | 3 554€ | 16 288€ | 25 232€ | 20 921€ | 22 000€ |
| Pourcentage d'employés ayant bénéficié d'une formation visant à renforcer leurs compétences | NC | NC | NC | 58% | 60% |
| Nombre d'employés avec un plan de développement personnel | NC | NC | NC | NC | NC |
| Pourcentage d'entretiens annuels réalisés | 0 | 100% | 0 | 100% | 0 |

Enjeu 2 : Fidéliser les talents par une rémunération juste de celles et ceux qui participent à la performance de l'entreprise

L'objectif principal est de rémunérer justement en fonction de leur contribution au développement des performances de l'entreprise et à leur création de valeur. Chacun est ainsi impliqué dans la performance économique grâce à un pack de rémunération et à l'épargne salariale, qui permet de participer au développement de l'entreprise tout en se constituant un patrimoine.

ACTIONS MENÉES

En fin d'année 2023, BATILOC a mis en place l'intéressement.

Chaque salarié perçoit ainsi une fraction individuelle de l'intéressement au moment de son paiement dont le montant, variable, a été calculé selon une formule de calcul prévue dans l'accord d'intéressement.

L'intéressement global est calculé à l'année civile sur la base du Résultat d'exploitation de l'Entreprise. Tous les salariés de l'Entreprise comptant au moins 3 mois d'ancienneté dans celle-ci bénéficient de l'intéressement. Pour la détermination de l'ancienneté requise, sont pris en compte tous les contrats de travail exécutés au cours de la période de calcul et des douze mois qui la précèdent.

La répartition de la prime d'intéressement sera effectuée entre les bénéficiaires proportionnellement à la durée de présence en nombre de jours travaillés.



Pour soutenir le développement durable, priorité stratégique de l'entreprise, BATILOC proposera d'intégrer progressivement, d'ici 2030, de nouveaux critères dans la rémunération de ses collaborateurs participant activement à la performance RSE.

De plus, pour favoriser encore davantage la mobilité douce, un plafond de forfait sera étudié pour proposer à chacun de s'engager plus dans cette voie.





| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|-------|------|------------------------|
| Part de l'intéressement dans la rémunération brute globale | NC | NC | 1,53% | 0 | 1,50% |
| Pourcentage des salariés ayant des critères RSE dans leur rémunération | NC | NC | NC | 0 | 0% |

05. Notre impact sociétal

aloriser les savoir-faire de nos régions au travers de notre ancrage territorial fait partie prenante de nos Agences. Chaque agence travaille ainsi avec des partenariats locaux et régionaux. BATILOC a toujours intégré cette démarche forte de partenariat responsable et durable.

5.1 Ancrage territorial

Notre engagement et implication en matière de Responsabilité Sociétale passe par une volonté de préserver les emplois en région, de valoriser les entreprises locales et de défendre les savoir-faire de qualité.

Enjeu 1: Agir et travailler localement

Ce qui distingue BATILOC et en fait sa force, ce sont les échanges réguliers entre les structures centrales et régionales et les entités spécialisées, dans le respect de l'indépendance des partenaires locaux, conformément au principe d'origine.

Grâce à la proximité des clients et des partenaires et sous-traitants locaux par leur ancrage territorial, nos agences sont devenues terrain d'expérimentation et d'innovation pour mieux s'ajuster et répondre aux besoins et aux attentes des clients.

ACTIONS MENÉES

Les Agences BATILOC sont basées de manière à ce qu'être une organisation décentralisée est une priorité pour travailler au plus près des besoins des acteurs locaux.

Nos agences travaillent ainsi au plus près avec des transporteurs, des techniciens et des sous-traitants situés à proximité de quelques kilomètres des sites et des clients.

ACTIONS FUTURES

Mettre en place un sourcing régional pour les approvisionnements provenant d'autres régions ou au national, est devenu pour nous une priorité. Remplacer par des produits plus locaux, nous semble être la prochaine étape pour nos sites.

| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|-----------------------------------------------------|------|------|------|------|---------------------|
| Pourcentage des fournisseurs et partenariats locaux | 75% | 75% | 75% | 80% | 80% |



Enjeu 2 : S'impliquer en local

Notre siège social est basé à SANTES dans le Nord de la France. Notre ancrage local représente pour nous une fierté et un gage de fiabilité pour nos clients. Au travers des 4 agences en France, nous souhaitons renforcer notre positionnement par l'indépendance industrielle en pilotant, avec toujours plus d'autonomie, les étapes clés de conception et d'industrialisation des produits, la maîtrise des approvisionnements des composants et la conformité des produits.

ACTIONS MENÉES

L'ensemble de nos partenaires fournissant les petites matières nécessaires aux réparations, montages ou entretiens sont basés autour de nos agences. Les achats de ces matières premières, indispensable aux ateliers et monteurs se fait toujours à quelques kilomètres de nos agences locales.

Grâce à l'implantation de ruches sur l'agence de Santes, Batiloc a pu accueillir deux classes de l'école primaire de Santes lors d'un atelier pédagogique sur la biodiversité, les abeilles et la récolte du miel.

ACTIONS FUTURES

BATILOC a pour but de structurer son offre client en étudiant la possibilité de fabrication en local des produits finis. Avec nos partenaires fabricant et fournisseurs, il s'agit de créer de la valeur en s'accompagnant mutuellement dans la propre transformation en co-construisant des offres et produits plus responsables et permettre à des producteurs locaux de valoriser leur savoir-faire et assurer leur pérennité.

NOTRE PERFORMANCE

| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|--------------------------------------------------------|------|------|------|------|---------------------|
| Pourcentage des acteurs locaux dans les produits finis | 25% | 25% | 25% | 30% | 30% |

Enjeu 3 : Créer de la valeur en local

Pour nous, c'est développer, par notre ancrage local, la proximité avec tous les acteurs sur le terrain, et être un employeur de premier plan, en revitalisant les territoires où nous sommes présents.

ACTIONS MENÉES

L'ensemble de nos collaborateurs habitent à proximité de leur lieu de travail, BATILOC attachant une valeur forte à embaucher en local. Ceci permet l'ancrage, la reconnaissance à un territoire, à sa culture régionale propre et de la développer par l'identification. Nous sommes mobilisés pour lutter contre les discriminations sociales et territoriales. En menant des actions volontaristes en faveur des habitants des quartiers prioritaires pour la politique de la ville, notre entreprise tend la main à des publics qu'elle connaît bien puisque la plupart de nos agences sont implantés au cœur de zones

artisanales, proches de ces quartiers, ou à proximité. Des actions spécifiques de recrutement (apprentis, jobs d'été, CDD, CDI...) sont ainsi menées régulièrement avec les opérateurs de l'emploi local (Pôle Emploi, Missions locales).

ACTIONS FUTURES

Les nouveaux recrutements seront effectués aussi à partir d'une donnée kilométrage permettant à un nouveau collaborateur d'être au plus près de son lieu de travail aussi par le déplacement éco responsable.

| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|----------------------------------------------------------------|------|------|------|------|---------------------|
| Pourcentage des salariés habitant à moins de 25 km des agences | NC | NC | 63% | 65% | 65% |



Interview de Olivier Baillion

Directeur général

Quels sont les impacts sociétaux pour vous?

Il s'agit pour BATILOC de la transformation des parties prenantes, de la société et de l'environnement à la suite d'activités spécifiques exercées par notre société au quotidien. Parmi les transformations, on notera des effets négatifs : pollution, gaspillage, émissions de gaz à effet de serre, chômage, dépression, etc.

Ce sont sur ces axes primordiaux que nous travaillons aujourd'hui, pour opérer un changement des comportements et mentalités vers un avenir où le changement sera acquis.

Ensuite, nous pourrons ainsi avancer tous ensemble au sein de l'entreprise vers les axes secondaires et mineurs. Notre volonté est d'agir, dans le rayonnement de nos agences, en créant de la valeur de proximité, pour l'humain, l'intégration, le recrutement, les chaines courtes et le développement durable.

C'est dans cette voie que BATILOC s'engage aujourd'hui tous les jours.

Quel est l'impact sociétal dans vos projets?

Dans l'ensemble de nos projets, nous réfléchissons aux conséquences d'ordre sociale, sociétale et environnementale des actions que nous voulons mener et l'impact qu'elles auront sur les parties prenantes et sur la société dans son ensemble.

Nous souhaitons intégrer au maximum le changement dans chacun de nos projets, dans toutes nos réalisations, dans ce que l'entreprise mène vers demain.

BATILOC s'implique sur les territoires où nous sommes présent, c'est dans nos gènes depuis toujours.

Comment formulez-vous les impacts d'un projet?

Phase 1 : Désignation de l'impact. Cela consiste à relever les points d'impacts du projet.

Phase 2 : Qualification des effets de l'impact. Il s'agit d'analyser les effets directs et indirects du projet, dans le contexte et dans l'environnement.

Phase 3 : Détermination de la criticité de l'impact.

Nous travaillons en équipe sur l'ensemble du phasage projet en amont et en aval de nos actions.

Il s'agit d'emmener chacune des parties prenantes dans cette action.

C'est essentiel à la réussite



5.2 Mécénat

BATILOC a toujours souhaité maximiser son impact local en s'impliquant partout où l'entreprise est implantée via des activités caritatives, de sponsoring ou de mécénat en accord avec les valeurs de l'entreprise.

Enjeu: Partager à l'échelle locale la valeur financière créée

ACTIONS MENÉES

BATILOC prend des contrats en alternance en local, au plus près de ses agences et sponsorise dans chaque région où elles sont présente des clubs sportifs ou associatifs depuis de longues années, que ce soit par l'achat de maillot, des dons ou des achats associatifs. Nous faisons aussi des publicités dans des magasines associatifs leur permettant ainsi de perdurer. La taxe d'apprentissage est également versée en local dans des écoles présentes dans les 4 régions de nos agences.

ACTIONS FUTURES

Nous avons à cœur de faire vivre les régions et de travailler en régional. Notre action sera donc menée dans ce sens afin de promouvoir plus d'actions de mécénat en affectant un pourcentage annuel de la rentabilité de l'agence dans sa région. Chaque responsable d'agence aura pour mission de faire vivre cette participation au travers d'actions caritatives liées à notre engagement RSE.

Nous allons notamment inviter les enfants des écoles avoisinantes, à participer à la mise en place, récolte et production de miel dans nos ruches installées. Ce sera également un moment de sensibilisation à la nature et la biodiversité, encadré par l'entreprise BEECITY, qui développera aussi le jardin paysagé, les nichoirs à oies.











| Indicateurs | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Cible au 01/01/2026 |
|-----------------------|---------|-------|-------|--------|---------------------|
| Montant des dons | 16 768€ | 4800€ | 1792€ | 3 000€ | 3 000€ |
| Nombre de sponsorings | 3 | 3 | 7 | 6 | 8 |



Batiloc

Société Anonyme au capital de 1 000 000 €

Siège social : Port fluvial 1ère Avenue - 59211 SANTES

Siren: 785 014 226

Site Internet : www.batiloc.com

Crédits photos : Olivier Baillion, Luigi Elsens, Nicolas Denis

Contenu rédactionnel du rapport intégré : Olivier Baillion, Clémence Vasseur

Conception et réalisation de la maquette : Nicolas Denis - www.nicolasdenis.design

Accompagné de l'expertise d'Entreprises Engagées.

Impression: Nord Imprim

